

Résultats du concours de l'Arbre de l'Année



Organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts (ONF), ce concours récompense des arbres de France présentés par des groupes et sélectionnés pour leurs qualités esthétiques, biologiques, historiques mais aussi pour le lien qui unit le groupe à l'arbre.

Cette année plus d'une centaine de candidatures d'arbres ont été présentées. 14 arbres régionaux ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'une production photographique d'Emmanuel Boitier (Terre Sauvage). Ils ont été soumis aux votes du public du 4 septembre au 1^{er} décembre.

Avec plus de 16 000 votes, le public s'est fortement mobilisé. Au final, c'est **l'IF-grotte du Jardin des Ifs** situé à Gerberoy dans l'Oise, en région Hauts-de-France qui remporte cette année le **prix du Public** avec 4 585 votes.



L'if-grotte, if-igloo, ou plus prosaïquement cabinet de verdure... c'est selon. Cet arbre savamment taillé en forme de dôme est le fleuron du Jardin des ifs, un superbe jardin topiaire à la française datant du XVII^e siècle. L'if-grotte est en fait constitué de six arbres différents, qui au fil du temps, des marcottages et du travail de plusieurs générations d'hommes, se sont mêlés et confondus au point de former aujourd'hui un entrelacs unique de branches. On peut y entrer à une dizaine de personnes. Delphine, la propriétaire, aime à souligner son rôle d'arbre protecteur : avec sa forme arrondie, il constitue un abri contre le vent, la tempête et la pluie, le soleil, la foudre... Une cabane pour les enfants, une grotte magique, un refuge ou encore une cachette pour les amoureux. Elle en est certaine : pour un couple, l'if, symbole d'immortalité, est le lieu idéal pour se prêter serment. L'if topiaire aurait-il l'extraordinaire pouvoir de tailler et de façonner les sentiments ?

Le jury présidé par **Denis Cheissoux**, journaliste et producteur, et composé de l'Office national des forêts, de la LPO (Ligue pour la protection des Oiseaux), de l'association A.R.B.R.E.S ainsi que de Terre Sauvage ont décerné le **prix du Jury** au **Sophora Japonica** situé au château de Montry (77) en région Ile-de-France.



L'histoire de ce sophora, c'est une histoire de résilience. Il se situe dans le parc à l'anglaise du château de Montry, sur la commune du même nom, qui date de la fin du XIX^e siècle. On sait que l'arbre a préexisté au parc : il a sans doute plus de deux siècles. Si aujourd'hui, le sophora se présente sous la forme de deux grosses branches principales qui s'étalent sur le sol, lui conférant un remarquable recouvrement de 1 000 mètres carrés, c'est que son histoire est marquée par une chute. Vers 1930, le sophora s'est couché à terre, son tronc initial s'étant creusé de l'intérieur. Une légende est née à cette époque : il s'est dit que les personnes ayant tenté d'abattre cet arbre après sa chute sont mortes prématurément, comme si l'esprit de l'arbre luttait pour sa survie. Le château est désormais devenu un établissement pour l'insertion dans l'emploi. Mais la légende perdure. Et, en 2016, une promotion de volontaires a décidé de prendre le nom de « Sophora » par analogie : l'arbre a chuté, mais s'est relevé, tels les jeunes qui intègrent l'établissement avec le statut de « volontaires à l'insertion »

Le jury a décidé de décerner un **prix Coup de coeur** au **Chêne du bout du lac** situé à Doussard (74) en région Auvergne-Rhône-Alpes.



C'est un grand chêne au port harmonieux, avec un tronc large et robuste et un houppier volumineux. Il trône au milieu d'une vaste prairie, et l'on doit avouer que la mise en scène est des plus réussies, avec les montagnes calcaires du massif des Bauges en toile de fond, le ciel immense et bleu et le vert étincelant de l'herbe et des feuillages. Le chêne du bout du lac est l'arbre emblématique de la réserve naturelle éponyme. Sa mise en valeur ne doit rien au hasard, et on nous assure, non sans une certaine fierté, qu'il fait l'objet d'une « gestion paysagère particulière ». Le vocabulaire technique est toujours un peu austère, il faut l'avouer, mais l'on comprendra plus aisément qu'ici, on est aux petits soins pour lui. Car malgré sa prestance et son volume déjà imposant, notre chêne n'est encore qu'un arbre en devenir. Et avec une circonférence qui dépasse déjà les quatre mètres en un peu plus de deux siècles d'existence, nul doute que notre arbre profite pleinement de toute l'attention qu'on lui donne. Protégé et même choyé, il est assurément promis à un bel avenir.

Participez à l'aventure en 2018

Vous êtes seul ou en groupe (familles, communes, associations, écoles, ...)
présentez la candidature de votre Arbre !

Dès **janvier** postez 3 belles photos, accompagnées d'une jolie histoire sur :

www.arbredelannee.com

Bonne chance à tous !

CONTACTS PRESSE

roxane.bruyere@onf.fr

beatrice.destresse@bayard-presse.com

pauline.cecotti@bayard-territoires.com

☎ 06 26 53 42 09

☎ 01 74 31 68 17

☎ 04 79 26 27 60

RETROUVEZ LES ACTUS DU CONCOURS



facebook.com/concoursarbredelannee - www.arbredelannee.com



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



FÉDÉRATION NATIONALE